VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU Responsable du Service Juridique Tél.: 05.46.39.56.65 JY/EG

Envoi par voie numérique Plateforme dématérialisée profil d'acheteur Monsieur Jean-Michel DAMBIELLE Directeur Général Opérationnel ETIENNE LACROIX Tous Artifices S.A. MARQUE RUGGIERI

1245 chemin de la Saudrune 31470 SAINTE FOY DE PEYROLIERES

christel.reau@etienne-lacroix.com

OBJET : Organisation d'un feu d'artifice et de deux spectacles pyromusicaux à ROYAN

Marché à procédure adaptée - 19.1.1.001-003

Lot n°3: « 15 août 2019 »

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous notifier le lot n°3 « 15 août 2019 » du marché de Services correspondant.

Je vous remercie de bien vouloir trouver en annexe :

- un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme
- un exemplaire de l'acte d'engagement revêtu du cachet dit « exemplaire unique »

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire, par délégation, Le Premier Adjoint,

Jean-Paul CLECH

Zop en der R God ob 19

P.J./2



VILLE DE ROYAN





MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

VILLE DE ROYAN

Commande Publique

Affaires Juridiques

80 avenue de Pontaillac CS 80218 17205 ROYAN Cedex

ORGANISATION D'UN FEU D'ARTIFICE
ET DE DEUX SPECTACLES PYROMELODIQUES A ROYAN

Lot n°3: 15 août 2019

Acte d'Engagement du lot n°3

N° de marché

19 1 1 0 0 1 0 0 3

Page 2 sur 21

A.E.

ACTE D'ENGAGEMENT

=	Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :
	VILLE DE ROYAN
	Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :
	211 703 061 000 13
M	Objet du Marché :
	La présente consultation est passée en vue de l'organisation d'un feu d'artifice et de deux spectacles pyromélodiques sur la commune de ROYAN.
H	Mode de passation et forme de marché :
	MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application en application des dispositions des articles 42-2° de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (OMP) et 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (DMP).
н	Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de
	<u>créances</u> :
	Monsieur le Maire
×	Ordonnateur:
	Monsieur le Maire
	Comptable public assignataire des paiements :
	Madame la Trésorière Principale

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER: CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES

ARTICLE 7: ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Annexe N° 2: Designation des Co-traitants et Repartition des Prestations

ARTICLE PREMIER: CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du marché, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 48 de l'O.M.P. ainsi que toute déclaration sur l'honneur relative au respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-I-1° du D.M.P.), soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) tel que décrit dans le règlement de la consultation, objet des présentes, ou hors du cadre dudit dispositif,

Le signataire (Candidat individu	uel),	
M Jean-Jacques BARES		
Agissant en qualité de Directeur Gé	néral	
	······································	
m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;		
Nom commercial et dénomination se	ociale	
Adresse	3	
***************************************	······································	
Adresse électronique :		
Numéro de téléphone :	Télécopie :	
Numéro de SIRET :	Code APE :	
Numéro de TVA intracommunautaire	3:	

engage la société Etienne Lacroix Tous Artifices SA sur la base de son offre ;		
Nom commercial et dénomination sociale		
Ruggieri		
Adresse		
1245 chemin de la Saudrune 31470 Sainte Foy de Peyrolières Adresse électronique : christel.reau@etienne-lacroix.com		
Numéro de SIRET : 775 580 434 000 14 Code APE : 2051Z		
A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers : un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un		
répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :		
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 83 775 580 434		
Le mandataire (Candidat groupé),		
M		
Agissant en qualité de		
désigné mandataire : du groupement solidaire		
solidaire du groupement conjoint		
non solidaire du groupement conjoint		
Nom commercial et dénomination sociale		

Adresse électronique :			
Numéro de téléphone :	Télécopie :		
Numéro de SIRET :	Code APE :		
A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers : un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un			
répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :			
Numéro de TVA intracommunautaire :			
S'engage, au nom des membres du groupement	, sur la base de l'offre du groupement,		

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), les prestations demandées dans les conditions définies ciaprès ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (CPAJ) sis Hôtel de Ville, 80 avenue de Pontaillac - CS n° 80218 - 17205 ROYAN CEDEX dans le respect des secrets protégés par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : http://www.ville-royan.fr (rubrique « Economie/Marchés publics ») et/ou le site internet du profil acheteur DEMAT-AMPA.FR à l'adresse électronique suivante : demat-ampa.fr, et/ou le Journal Officiel de l'Union Européenne http://simap.europa.eu/index_fr.htm, et/ou le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : http://www.boamp.fr.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

Page 8 sur 21 A.E.

¹ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.FCS), les présentes prévalent.

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire.

Le prix est ferme et non actualisable.

Le prix imposé de la prestation est décomposé dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

pour la solution de base :

(à compléter par le candidat)

Montant H.T.	100 000 €
T.V.A. (taux de 20 %)	20 000 €
Montant T.T.C.	120 000 €
Soit en toutes lettres T.T.C.	Cent vingt mille euros

pour la variante n°..... 2 (cas échéant) :

(à compléter par le candidat)

Montant H.T.	
T.V.A. (taux de %)	
Montant T.T.C.	

Page 9 sur 21 A.E.

² A dupliquer et à remplir par l'entreprise pour chaque variante proposée

	*	
Soit en toutes lettres T.T.C.		
Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :		
Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°annexé(s) au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.		
Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.		
Le montant total des prestations est de :	que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes	
Montant Hors Taxes :	Euros	
TVA (taux de %) :	Euros	
Montant Toutes Taxes Comprises	:Euros	
Soit en lettres :		

	te se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les	
En cas de groupement solidaire, le p	paiement est effectué sur³ :	
un compte unique ouvert au no	om des membres du groupement ou du mandataire,	

³ Cocher la case correspondant à votre situation

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.
<u>NB</u> : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.P. s'appliquent.
Conformément au C.C.P., la ou les entreprises ci-après désignées :
∑ refusent⁴ de percevoir l'avance,
acceptent de percevoir l'avance.
NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.
ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION
La durée du marché se confond avec le délai d'exécution.
La prestation se déroulera le 15 août 2019.
Le délai d'exécution part de la notification jusqu'à l'exécution des prestations.
ARTICLE 4: PAIEMENT
Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :
Ouvert au nom de : Etienne Lacroix Tous Artifices SA
Pour les prestations suivantes : Spectacle pyrotechnique
Domiciliation : BNP PARIBAS SUD OUEST
Code Banque : 30004 Code Guichet : 00762 N° de compte : 00020793860 Clé RIB : 63 IBAN : FR76 3000 4007 6200 0207 9386 063 BIC : BNPAFRPPCTO

⁴ Cocher la case correspondant à votre situation

Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code Banque : Code Guichet : N° de compte :
CIÉ RIB : BIC :
Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code Banque : Code Guichet : N° de compte :
Clé RIB : BIC :
ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES
En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L.8221-5 du Code du Travail.
Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ciavant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

Rayer les mentions inutiles

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES (à remplir par le candidat)

Pays de l'UE (Union Européenne)
Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)
Autres pays :

ARTICLE 7: ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 48-I-1° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) ou hors du cadre dudit dispositif, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D.8222-5 du C.T. (puis tous les six mois durant la période d'exécution du marché) :
- une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D.8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
- les justificatifs d'immatriculation (article D.8222-5-2° du C.T. et article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016).
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D.8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte - article L.8222-6 du C.T. et article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016).
- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L.243-1-1 du Code des Assurances) (article L.241-1 alinéa 2 du Code des Assurances) ;
- attestation fiscale (article 51-II du DMP, Arrêté du 25 mai 2016);
- copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire (le cas échéant);
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au c du 1° de l'article L.613-1 du Code de la Sécurité Sociale (article 2.II de l'Arrêté du 25 mai 2016);

- si j'y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intempéries (article 2.III de l'Arrêté du 25 mai 2016);
- si j' y suis assujetti(e), l'attestation de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L.5212-5 du Code du Travail (article 2.IV de l'Arrêté du 25 mai 2016) ;

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail, notamment les articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016);
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
 - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016);
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :
 - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
 - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
 - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du C.T.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D.8254-2 à D.8254-5 du C.T.).

- je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, à chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement transmise à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (D.I.R.E.C.C.T.E.) et une copie du document désignant mon représentant en France (article R.1263-12 du C.T.).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article 51-V du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, pour prouver notamment la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement des documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par mes soins devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de mon pays d'origine ou d'établissement.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles 48 et 50 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A Muret Le **12/03/2019** Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

le et Wret et approuvé

Jean

Di

Jean-Jacques BARES

Directeur Général

ZUGGIE ZI

S.A. au capital de 2.475.000 Euros 1245, chemin de la Saudrune 31470 Ste Foy de Peyrollères - FRANCE Tél : 05 34 47 85 00

Dénomination Sociale : Etienne Lacroix Tous Artifices S.A. Siège Social : 6 boulevard de joffrery CS 30213 - 31605 Muret Cedex - FRANCE R.C.S. TOULOUSE B 775 580 434

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

A ROYAN Le 14 avril 2019

Pour le Maire, par délégation, Le Premie Héjoint,

Elle est complétée par les annexes suivantes⁶ :

Annexe n°1 relative à	la désignation et répartition des cotraitants e	en cas de groupement ;
Autres annexes (A pré	ciser) :	

⁶ Cocher la case correspondante

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé	7
Le titulaire signera la formule ci-d	lessous :
« Reçu à titre de notification une	copie du présent marché »
Α	le ⁷
Signature	

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandé avec accusé de réception) : Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)

⁷ Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :
1 La totalité du marché dont le montant est de <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :
2 La totalité du bon de commande n° Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) :
et en lettres ;
3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
4 La partie des prestations évaluée à <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :
et devant être exécutée par
en qualité de :
membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant
A ⁸
Signature
MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE
(A renseigner autant de fois que nécessaire)
⁸ Date et signature originales

Page 18 sur 21

A.E.

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du
paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant er
lettre) à :
Montant initial
- Ramené à :

Doubé à s
- Porté à :
A9
Signature

⁹ Date et signature originales

7
◂
\sim
\mathbf{c}
2
ш
Щ
_

No.			
1			
×			
	_		

COMMANDE PUBLIQUE

ANNEXE N°1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANT

ANNEXE N°1: DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS

			Tain	
Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Raison Sociale :				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				
Raison Sociale :				
SIREN :Code APE				
N° TVA intracommunautaire :				
Adresse :				

Raison Sociale :		
SIREN:Code APE		
N° TVA intracommunautaire :		
Adresse :		
	Totaux	

Contact Service client: Laëtitia RUZZON

Tél.: 05.34.47.85.16

Email: laetitia.ruzzon@etienne-lacroix.com

VILLE de ROYAN

Commande Publique Affaires Juridiques 80 Avenue de Pontaillac CS n°80218 17205 ROYAN cedex

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.):

LOT 3: SPECTACLE PYROMUSICAL DU 15 AOUT 2019

Sur la Commune de Royan

	1	T'	
DDESTATIONS	Montants	TVA	Montants
PRESTATIONS	€HT	20.00%	€TTC
Conception de la production		OFFERT	
Conception de la bande son		OFFERT	
PYROTECHNIE			
Fourniture produits - Montage en usine -Assurances	54 913,00	10 982,60	65 895,60
Transport aller / retour	5 800,00	1 160,00	6 960,00
Hébergement et restauration	1 782,00	356,40	2 138,40
Salaires et frais de déplacements pour montage, réalisation et démontage de l'équipe	10 755,00	2 151,00	12 906,00
SOUS -TOTAL	73 250,00	14 650,00	87 900,00
STRUCTURES SONORISATION LUMIERE			
Fourniture et installation des plateformes de tir – Inclus salaires et frais de vie des techniciens	15 000,00	3 000,00	18 000,00
Fourniture et installation du matériel de sonorisation et lumière – Inclus salaires et frais de vie des techniciens	9 500,00	1 900,00	11 400,00
Fourniture des alimentations électriques	2 250,00	450,00	2 700,00
SOUS -TOTAL	26 750,00	5 350,00	32 100,0
TOTAL MARCHE	100 000,00	20 000,00	120 000,00

A Muret, le 12 mars 2019



S.A. au capital de 2.475.000 Euros 1245, chemin de la Saudrune 31470 Ste Foy de Peyrollères - FRANCE Tél : 05 34 47 85 00

Dénomination Sociale : Etienne Lacroix Tous Artifices S.A. Siège Social : 6 boulevard de Joffrery CS 30213 - 31605 Moret Cedex - FRANCE

R.C.S. TOULOUSE B 775 508 434

Jean-Jacques BARES
Directeur Général